



CC du Secteur de Saint Loubes (Siren : 243301249)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Loubès
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2000
Date d'effet	18/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. PHILIPPE GARRIGUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	30 bis, Chemin de Nice
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33450 SAINT LOUBES
Téléphone	05 57 97 32 44
Fax	05 57 97 32 40
Courriel	cdc.stloubes@free.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 752
-----------------------------	--------

Densité moyenne 310,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Beychac-et-Caillau (213300494)	2 046
33	Montussan (213302938)	3 042
33	Sainte-Eulalie (213303977)	4 711
33	Saint-Loubès (213304330)	8 552
33	Saint-Sulpice-et-Cameyrac (213304835)	4 555
33	Yvrac (213305543)	2 846

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Compétence hydraulique, de l'entretien à l'aménagement des cours d'eau, y compris les études préalables hydrauliques et bassins de retenue</i> Compétence transférée par le SIVOM de Saint Loubès en ce qui concerne les ruisseaux La Laurence, le Canterane, le Guã, le Foncoulon et le Courneau sur Montussan, le Canterane sur Saint-Loubès, le Greyzeau et le Fontneuve sur Sainte Eulalie : entretien et curage par vieux fonds et vieux bords, entretien ou restauration des ouvrages (ponceaux et clapets) des berges et leur embouchure. Prise en charge des participations des communes adhérentes au Syndicat du Guã en ce qui concerne le ruisseau du Guã (Montussan, Sainte Eulalie, Saint Loubès, Yvrac). Pour les communes extérieures à la communauté de communes ayant un intérêt direct avec ces ruisseaux, une convention pourra être passée. Acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des bassins de rétention, création de bassins de rétention Pour les ruisseaux listés ci-dessus, l'entretien s'entend pour le lit et les berges pour les communes extérieures à la CC ayant un intérêt direct avec ces ruisseaux, une convention pourra être passée
Environnement et cadre de vie - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères, apport en centre de recyclage</i>
Sanitaires et social - Aide sociale facultative - <i>Service d'aides ménagères à domicile. Cette compétence est transférée du SIVOM à la communauté de communes. Le service s'adresse également aux personnes handicapées âgées de moins de 60 ans.</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel - Etablissements scolaires

Compétence scolaire pour les collèges du secteur : Cette compétence transférée du SIVOM à la communauté de communes a permis la reprise du passif du SIVOM généré par sa compétence scolaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles
 - *LECTURE PUBLIQUE. Cette compétence est définie comme suit : - création d'un comité de lecture - mise en réseau des bibliothèques - mise en place d'une étude permettant à partir d'un diagnostic d'envisager différentes options possibles et de définir une politique de lecture publique à destination de tous les publics des six communes. Culture : - Promotion, développement, coordination des activités et manifestations culturelles intéressant l'ensemble des communes mettant en exergue le territoire communautaire en termes de valorisation d'image ou de services rendus à la population. - Actions de sensibilisation et d'éducation artistiques et culturelles, en faveur des élèves des écoles élémentaires et des collégiens du territoire communautaire,; dans le cadre de leurs activités périscolaires et extrascolaires*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Transport scolaire

Transports scolaires pour les enfants fréquentant les collèges de Sainte Eulalie, de Saint Loubès et la SEGPA de Bassens.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Logement et habitat

- Politique du logement social
- *le logement d'urgence.*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)
- *Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT. - Numérisation et informatisation des cadastres des communes membres.*
- Autres
- *Aménagement rural (groupe aménagement de l'espace) - compétence scolaire pour les collèges du secteur : transports scolaires pour les enfants fréquentant les collèges de Saint Eulalie, de Saint Loubès et la SEGPA de Bassens*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	766 397
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L ENTRE DEUX MERS OUEST POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	99 111
33	Pôle d'équilibre territorial et rural du C?ur Entre Deux Mers (200049682)	SM fermé	98 560
33	SIVOM DE LA RIVE DROITE (253306302)	SM fermé	97 274
33	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DU GUA (253302913)	SM fermé	774 957
33	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE SYSDAU (253304794)	SM ouvert	931 258

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)